

Date : 29 mars 2018

Présents : Thierry Chevallereau, Maryse Le Maux, Thierry Richard, David Decoux, Jean-Luc Connan, Sylvie Le Clec'h Roppers, Karim Khetib, Marie Derrien, France Michaut, Méziane Aftis, Edith Legrand

I. Campagne d'adhésion 2018

La campagne a été adressée à 28 GE le 27 mars dernier pour renouvellement d'adhésion. Un courrier spécifique prospects a été adressé à quelques GE spécifiquement identifiés. A noter que le CRGE Procrest est susceptible d'adhérer. Afin de fixer le montant de l'adhésion (stable par rapport à N-1), les effectifs sont à revoir.

Budget prévisionnel : 28 250 euros d'adhésion.

Il est à noter la part de militantisme des adhérents au SNGE, qui n'est pas valorisée à ce jour. Le temps passé et les frais (déplacements pour les réunions, CA, frais téléphoniques,) devraient entrer dans le budget (estimation 25ke).

II. Gouvernance

Le renouvellement du conseil d'administration est prévu statutairement tous les 3 ans. Prochain renouvellement en juin 2018.

Dans la chronologie, élection du Conseil d'Administration, puis désignation du bureau dont la fonction de président.

Avec la convocation à l'AG, un courrier sera adressé aux administrateurs leur demandant leur souhait de renouveler ou non leur mandat.

La question de la future présidence est bien sûr importante compte tenu des projets à venir. Un premier tour de table donne la parole à chacun à ce sujet :

- Cornoualia n'est pas en mesure de présenter quelqu'un pour des questions d'éloignement, de disponibilités, et également de volonté.
- Hélys ne se présentera pas pour des raisons similaires.
- Progressis : ne se présente pas ; un président très occupé par ailleurs.
- Terralliance : pas de candidature possible. Mais précision qu'il n'en demeure pas moins que l'adhésion au SNGE est importante pour Terralliance.
- Adeliance : Gouvernance du GE en cours de renouvellement et pas de visibilité donc pour un mandat national.
- GE Interpro : la présidente est déjà mobilisée par ailleurs (Procrest) et les administrateurs difficiles à mobiliser donc ne se présente pas.

- Partageo : ne se présente pas ; les administrateurs ne connaissent pas suffisamment le sujet. Pour précision, il est important de définir les attendus pour cette fonction de président.
- Alliance : candidat sortant. Ne candidate pas pour le prochain mandat mais reste attentif à ce qui va se passer. Souligne l'importance de dresser un bilan du précédent mandat et de préparer une feuille de route. Notamment, le président du SNGE doit être présent pour aller rencontrer des présidents de GE ; être en mesure de porter le lobbying ; les directeurs présents au CA doivent alimenter le président de leurs expériences terrain. Ce mandat doit être l'occasion de donner un nouvel élan, la phase création étant passée, le SNGE entre en phase 2. Ce poste de président ne doit pas être une posture mais répondre à une feuille de route définie conjointement.
- GE GEIQ AERO : le président est ouvert à la question de la présidence mais réserve sa réponse en fonction de la feuille de route, de la correspondance avec les attentes des adhérents.
- Solutions compétences : une piste est envisageable quant à la présidence. Thierry Chevallereau précise quant à lui qu'il ne se représentera pas en tant que vice-président car il est souhaitable que ça tourne ; il restera cependant actif au sein du bureau/CA.

Quelques critères identifiés pour la présidence :

- Un président charismatique, prestance face aux interlocuteurs ministériels.
- Vision large de ce que sont les GE et non restrictive.
- Grande disponibilité nécessaire.
- Penser les 3 prochaines années avec optimisme.
- Garder et développer le professionnalisme existant.
- Doit former un trio avec l'animateur et le CA

Pour ce qui est du conseil d'administration, il doit permettre une représentativité géographique d'une part et une représentativité en matière de secteurs d'activité GE.

Le conseil d'administration doit travailler sur une proposition de projet, incluant les grandes lignes d'action mais aussi l'équipe. Une réunion intermédiaire avant la prochaine AG pour travailler à cela.

Quelques éléments de bilan du précédent mandat :

- Une bonne participation des GE.
- Des acteurs qui se rassemblent autour de ce qui rassemble, à savoir le lobbying.
- Bureau élargi plutôt intéressant : serait à conserver ; paraît moins lourd quand la mission est partagée.
- Le bureau est à ce jour un collectif qui agit ensemble, et non un seul président qui décide > à conserver.
- Prédécent président, très bon technicien ; le prochain s'il ne l'est pas devra pouvoir compter sur l'appui et l'expérience des directeurs de GE.
- Félicitations au bureau actuel pour sa disponibilité et son action (Karim)

III. Représentativité des GE au niveau national / rencontre FNGEAR

En réponse aux ministères qui demandent aux GE de s'organiser en matière de représentativité, l'objectif est le suivant : s'accorder entre SNGE, FNGEAR et FSL, paraître unis face aux pouvoirs publics sur certains sujets de fond : pas de convention collective, refuser un label, être force de proposition autour d'une charte pour afficher, défendre ce que l'on est.

Les dernières prises de contact n'ont rien donné. Questionnement de Sylvie la marge de manœuvre de Philippe Faucon, par rapport à Jérôme Volle. Si l'on veut avancer, ce sera avec ce dernier. Il est nécessaire de rassurer (car protectionnisme très élevé).

Karim Khetib: il ne faut pas se focaliser sur une piste d'action (action commune SNGE, FNGEAR, FSL) mais se poser la question de qui sera à la table des négociations dans les années à venir ? Il y a d'autres portes d'entrée que celle-ci. Aujourd'hui, nous fonctionnons en aval et sommes dans l'attente d'amendements... La DGE, DGT,... ne savent toujours pas qui nous sommes. Il faut travailler sur cela, se positionner en amont. Exemple auprès de la Haut Commissaire à la transformation des compétences, Estelle Sauvat qui travaille sur le PIC : Plan d'Investissements Compétences (15 milliards sur les territoires entre 2019 et 2022, pour transformer en profondeur le système de formation professionnelle, par l'expérimentation et le déploiement d'outils innovants, en particulier numériques, pour aller vers des parcours plus efficaces). Les actions se mènent dans les territoires, là où nous sommes pertinents ; on doit être invité dans ses groupes de travail ce qui n'est pas le cas (mais l'intérim y est). L'état a besoin de légitimer son action via des actions portées par des associations (et non par des entreprises privées).

PIC : feuille de route en octobre. Il faut préparer en amont le dossier, en mettant en avant des choses à taille humaine, à l'échelle du territoire conformément à ce qu'attend l'état. Carte à jouer sur l'apprentissage également.

France Michaut : problématique effective : demande de formation pour faire monter en compétences sur certains métiers : la région ok pour financer la formation mais pas l'ingénierie RH (portée par les GE). La direction finance ce type d'action, cela fonctionne sur appel d'offres.

Autre clé d'entrée : question de l'égalité professionnelle (sujet replacé au cœur par le gouvernement). Annaïck Morvan (désormais à la cohésion sociale) a été très présente sur cette action et peut être contactée par les GE bretons.

Thierry Richard : Un travail de veille est à mener sur tous les dispositifs existants pour établir la feuille de route. Groupe de travail à constituer pour travailler sur cette veille. C'est la valeur ajoutée du SNGE : être précurseur sur des choses nouvelles plutôt qu'en défensif uniquement.

Karim Khetib : GE = Mise à disposition et conseil RH (diagnostics, transformation numérique, traffic manager...) : cette 2^{ème} partie est à creuser car on en a l'expertise et la légitimité (versus cabinets de consultants). Nous représentons 30 personnes / structures mobiles et répartis sur les territoires, ce qui intéresse l'état.

IV. Portail du temps partagé

Une rencontre téléphonique est prévue le 10 avril avec le fondateur du portail. Objectif : être référencé sur ce site ; le FNGE y est présent, il est acté que nous acceptons une

présence simultanée, le FNGE ne faisant pas d'ombre au SNGE. La question majeure est celle de l'audience réelle de ce site.

V. Commission lobbying

Pacte :

- Réalisation d'un dossier PACTE début Février par Jean-Luc
- Création d'un document de présentation de nos revendications dans le cadre du PACTE
- Adresser les outils et du PACTE à nos adhérents pour qu'ils rencontrent leurs parlementaires (en cours)
- Tableau contact des députés à disposition

Propositions du PACTE :

- Garantie de la rémunération des salariés d'un GE créance super privilégiée
- Exonération de charges sociales la création d'emplois CDI à temps partagé AGS 0,03% Assurance chômage 4%
- Sécurisation économique des GE : Faire l'exonération fiscale de 2% à 10% (2%/an x 5 ans)
- Simplification de l'utilisation et de la gestion des GE. Aboutissement de la loi sur les effectifs sans restriction au présent code et à la partie 2
- Lancement d'une campagne de communication nationale pour développer les GE

Rendez-vous à prévoir :

- Rencontrer les députés de la commission des affaires sociales
- Rencontrer le vice-président de l'assemblée nationale
- Participer aux travaux interministériels
- Finaliser la rencontre FNGEAR et Fédération Professions Sport

VI. Commission communication

Il est fait un compte rendu de la réunion communication.

- A. Le site internet est géré par Jean-Luc Conan. Un nouvel espace privé est opérationnel : annuaire, comptes rendus, mise à disposition d'outil, alimenteront l'espace au fil de l'eau.

Actualités sur le site porteront désormais sur :

- Actions des GE en faveur de l'emploi (lobbying...)
- Actions du SNGE

- B. En matière de communication externe, des cibles ont été identifiées (administratives, élus, partenaires) et il est proposé de leur adresser 3 fois par an, une publication par mail. Cette dernière serait élaborée par l'animatrice sur la base d'un recueil d'informations en provenance des GE. Karim suggère de faire l'expérience sur un territoire test plutôt que de lancer d'emblée cette opération nationalement. La charge de travail pour la réalisation de cette publication est

conséquence et mesurer l'impact à l'échelle d'un territoire semble opportun. Il est également nécessaire de prioriser les cibles car là encore, le volume est conséquent.

- C. Support. Des pochettes vont être envoyées à chaque GE adhérent. Ces dernières pourront être utilisées en support des rendez-vous en région. QR code à ajouter sur les pochettes, renvoyant vers le site SNGE. En complément, chacun pourra imprimer des PDF spécifiques (présentation du PACTE, ...)

D. Communication nationale

Une présentation sera faite lors de la prochaine AG pour évaluer la pertinence et la faisabilité d'une campagne nationale. Si campagne il y a, elle devra être ciblée candidats.

VII. Assemblée générale

Il est à noter que le prochain CA et AG sont planifiés le 7 et 8 juin, jour de grève SNCF. Les dates sont pour l'instant maintenues.

Lieu : il est suggéré de déplacer l'AG en région, au sein ou à proximité d'un GE. Pourquoi pas à Nantes ?

Base : 35 personnes.

Thèmes et sujets pour l'AG :

- Election – nouvelle gouvernance

- Bilan mandature précédente

- Feuille de route 2018 /2021.

- Communication nationale SNGE

- Animation Média training

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION :

7 juin 2018

Suivi de l'assemblée générale le 8 Juin.